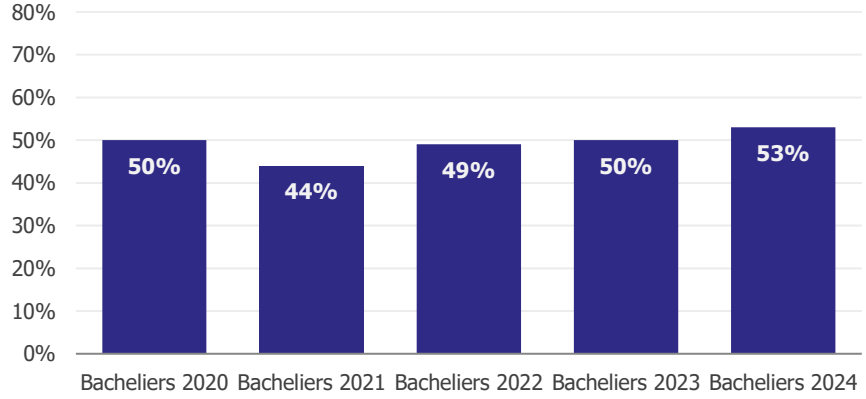
Université Gustave Eiffel

OFIPE – Essentiel

N°67 – Septembre 2026

La réussite en licence



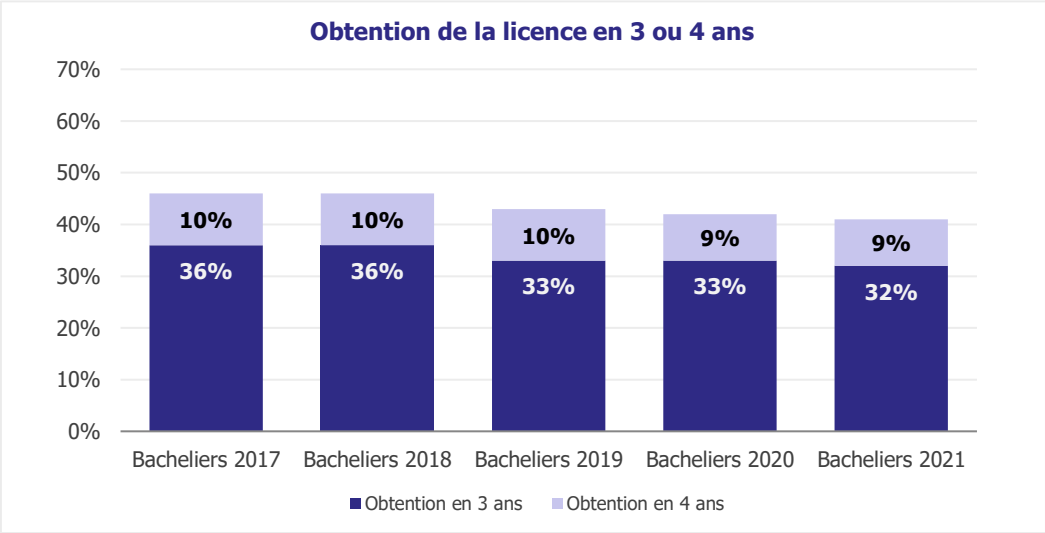
Lors de la rentrée 2024-2025, 1 520 étudiants sont entrés en première année de licence à l'Université Gustave Eiffel. A l'issue de l'année, 53 % d'entre eux sont passés en année supérieure, poursuivant la tendance à la hausse observée après la crise sanitaire. De surcroît, le taux de passage en deuxième année est désormais supérieur à ceux observés pour les entrants en licence avant 2020.

Par ailleurs, un tiers des entrants en licence en 2021 sont diplômés deux ans après leur entrée à l'Université. De plus, près d'un dixième valident leur diplôme à l'issue d'une année supplémentaire, portant le taux d'obtention de la licence en trois ou quatre ans à 41 %. La faible réussite au diplôme de cette promotion, dernière impactée par les effets de la crise sanitaire, est directement liée à un moindre passage en deuxième année, également observé au niveau national[2]. Aussi, l'accès plus fréquent à la deuxième année à partir de la promotion 2022 devrait impulser une hausse de la réussite au diplôme pour les prochaines cohortes.

Définitions

Taux de passage en deuxième année de licence :
Part des néo-bacheliers entrant en première année de licence inscrits en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

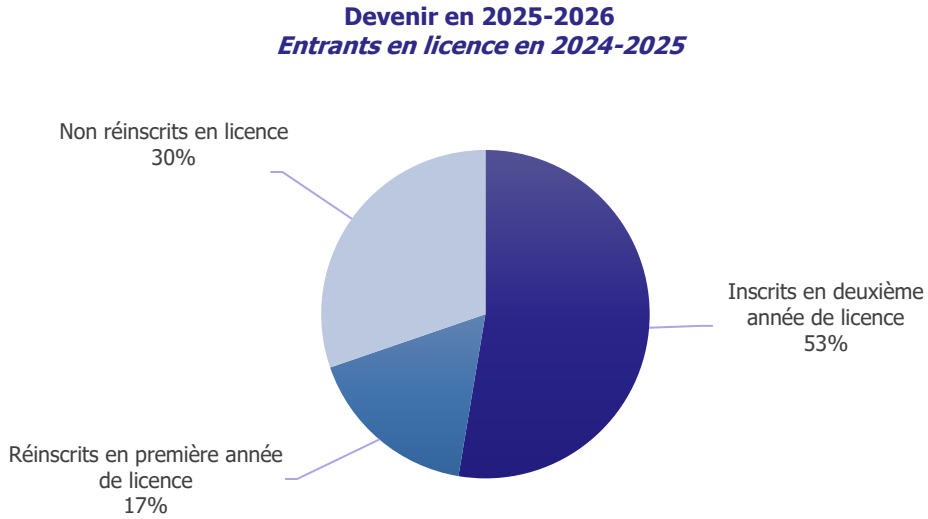
Taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans :
Part des néo-bacheliers entrés en première année de licence diplômés d'une licence 3 ou 4 ans plus tard.

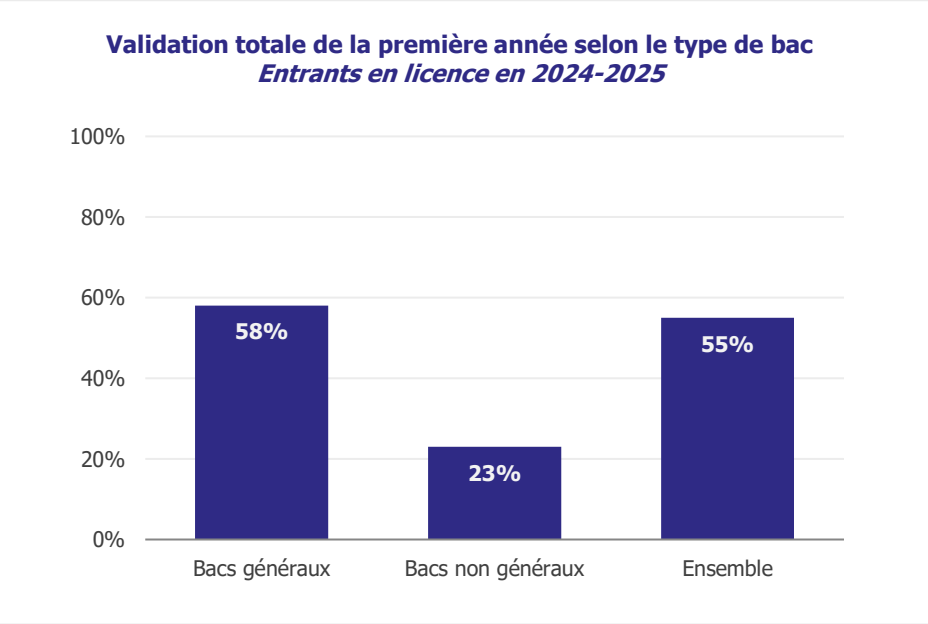


1 Michaut, C. et Poullaouec, T. (2023), Chapitre 5. Les effets de la crise sanitaire sur les conditions d'étude et de réussite des étudiants de licence. Dans F. Belghith, M. Couto et O. Rey *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire : Enquête, Conditions de vie 2020* (p. 87-98). La Documentation française.

2 Klipfel, J. (2025), « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2024 », Note Flash n°29, MESRI-SIES.

Passage en deuxième année





Parmi les entrants en licence à la rentrée 2024, 53 % sont passés en année supérieure à la rentrée suivante, 17 % ont redoublé leur première année et 30 % ont quitté l'établissement. Logiquement, le passage en deuxième année est corrélé à la validation des enseignements, toutefois, 7 % des entrants ayant validé la totalité de leur année ont quitté la formation.
Par ailleurs, quand ils ne valident pas leur année, les entrants en licence quittent majoritairement l'établissement tandis qu'ils sont moins de quatre sur dix à redoubler.

Les bacheliers technologiques ou professionnels passent moins souvent en année supérieure que les bacheliers généraux (24 % contre 55 %), notamment parce qu'ils valident moins souvent leur première année de licence (23 % contre 58 %). Et lorsqu'ils ne valident pas leur première année, ils quittent plus souvent l'établissement que les bacheliers généraux (68 % contre 55 %)

De plus, les bacheliers généraux ayant obtenu leur bac sans retard, ou les bacheliers avec mention, accèdent plus souvent à la deuxième année de licence que les autres. Et c'est encore plus souvent le cas des bacheliers cumulant ces caractéristiques : près de neuf bacheliers généraux sur dix ayant obtenu leur bac avec mention et sans retard poursuivent en deuxième année contre la moitié des bacheliers généraux sans mention et avec retard. Ces résultats vont de pair avec les éléments de candidatures Parcoursup dont nous disposons : les bacheliers positionnés par les formations en tête de classement en raison de leur bagage scolaire ont plus de chances de passer en année supérieure que les autres bacheliers.

Par rapport à la cohorte précédente, le taux de passage en deuxième année est en hausse (+ 3 points). Parmi les pistes explicatives figure la meilleure réussite aux examens de première année (+ 3 points) et notamment celle des bacheliers non généraux (+ 8 points). De plus, les bacheliers dont la réussite est la plus élevée - les bacheliers généraux ayant obtenu leur bac avec mention et sans retard - sont plus représentés parmi les entrants en 2024 qu'en 2023, et ce, dans la plupart des disciplines.

Le taux de passage est le plus faible en langues et est maximum dans les licences de STAPS et de lettres et arts. Toutefois, cette dernière discipline n'est pas un tout homogène. En effet, dans les licences d'arts – qui représentent 70 % de la discipline et dont le recrutement est sélectif - les entrants accèdent bien plus souvent à la deuxième année que dans les licences de lettres (70 % contre 42 %).

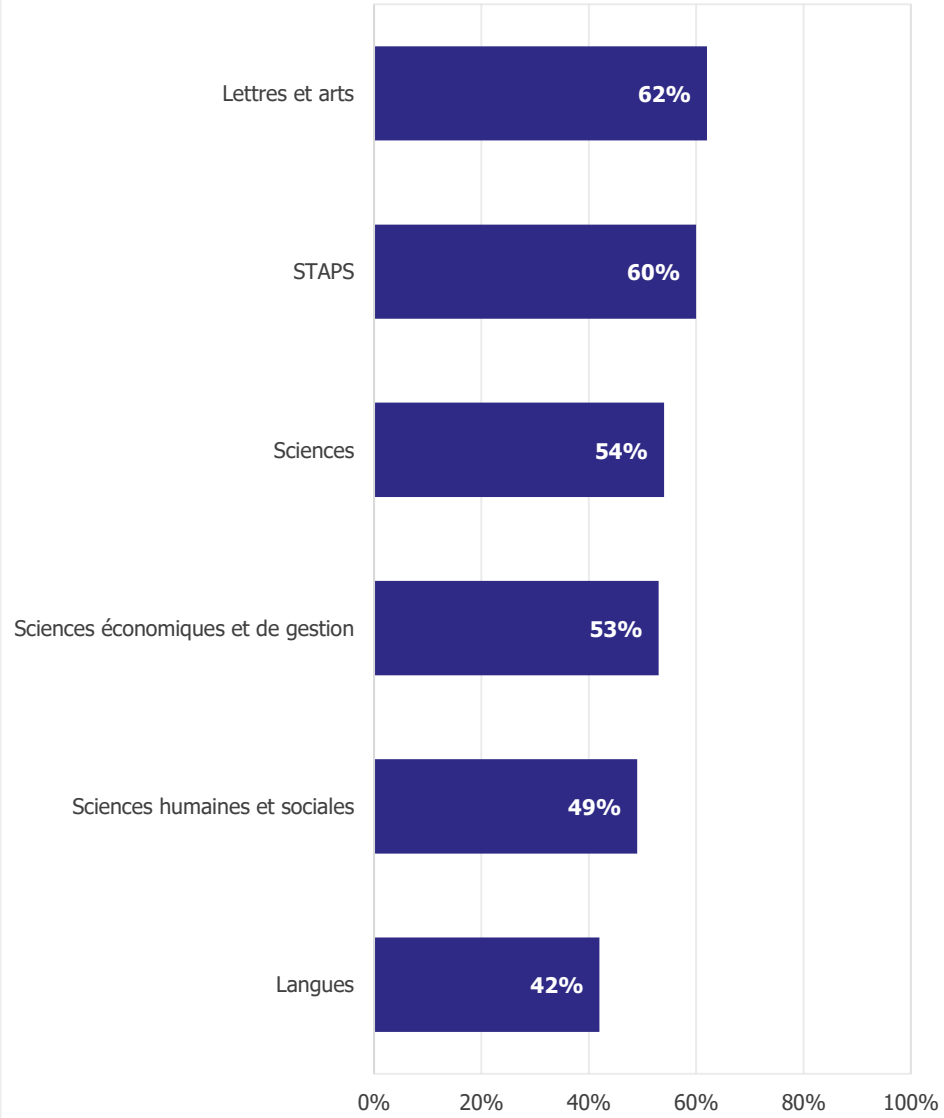
La composition du public explique en partie les écarts entre les disciplines : la moindre réussite dans les licences de lettres et de langues est liée au fait que ces mentions accueillent des étudiants moins bien dotés scolairement. Aussi, ces étudiants étaient positionnés plus bas dans les classements lors de leurs candidatures sur Parcoursup.

De même, la composition du public explique en partie le recul du taux de passage en sciences économiques et de gestion (- 8 points). En effet, bien qu'ils restent majoritaires, les entrants aux caractéristiques très favorables à la réussite sont moins bien représentés. Toutefois, lorsqu'ils ne passent pas en deuxième année, la moitié des entrants en licence de sciences économiques et de gestion redoublent, et cette persévérance les distingue des autres disciplines.

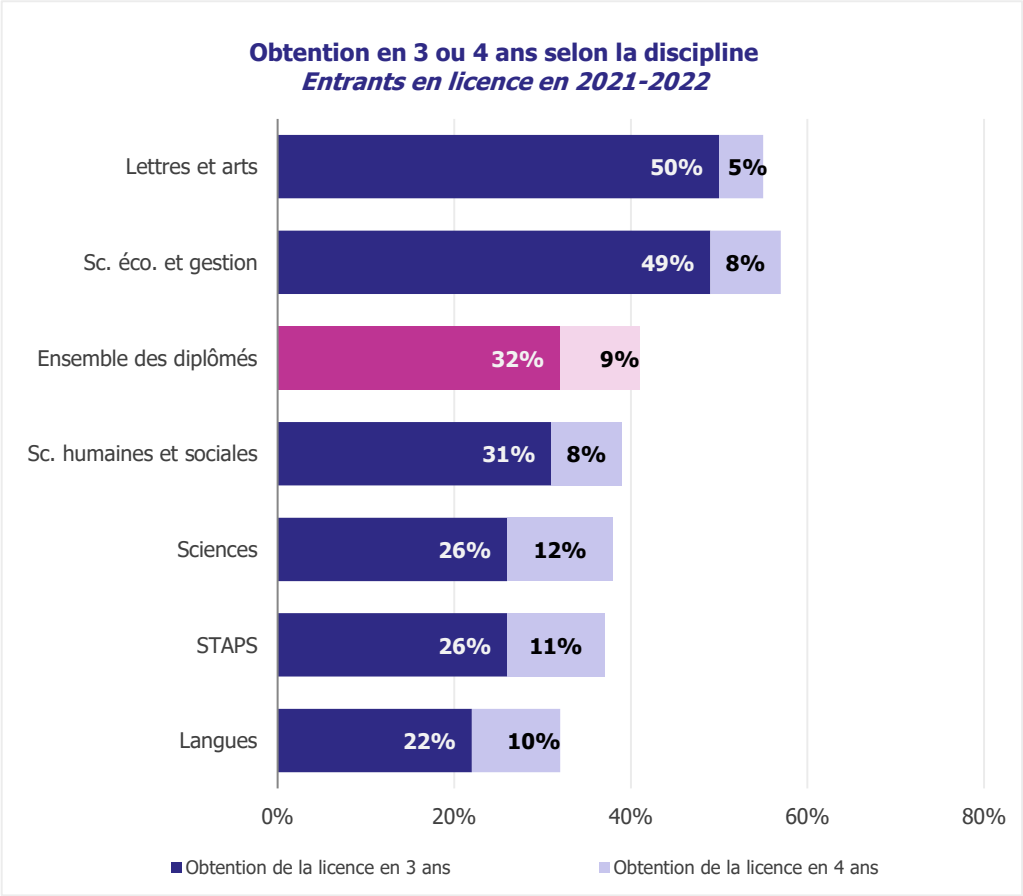
En sciences humaines et sociales, les étudiants sont nombreux à quitter la formation à l'issue de l'année (près de quatre entrants sur dix). Or, le fait qu'en sciences humaines et sociales, comme en lettres et en langues, les entrants aient plus souvent été recrutés lors de la phase complémentaire sur Parcoursup ou après avoir sollicité la CAES, fait partie des pistes explicatives : en effet, ces étudiants inscrits dans une formation correspondant moins souvent à leur choix initial sont plus enclins à se réorienter. Et ces départs plus fréquents induisent *in fine*, des taux de passage en deuxième année peu élevés.

En STAPS et en sciences, les étudiants accèdent plus souvent à l'année supérieure que la promotion précédente, en raison notamment d'une meilleure réussite aux examens. Néanmoins, lorsqu'ils ne passent pas en deuxième année, la majorité des entrants en licences scientifiques redoublent tandis qu'en STAPS, plus des trois quarts quittent l'établissement. D'ailleurs, en STAPS, les départs sont également fréquents même en cas de validation de la première année (21 % contre 4 % en moyenne).

Passage en deuxième année de licence selon la discipline
Entrants en licence en 2024-2025



Obtention de la licence en 3 et 4 ans



Un tiers des entrants en licence sont diplômés deux ans après leur entrée à l'Université. De plus, près d'un dixième valident leur diplôme à l'issue d'une année supplémentaire, portant le taux d'obtention de la licence en trois ou quatre ans à 41 %. La diplomation des bacheliers non généraux est cependant bien inférieure : 13 % obtiennent leur licence en trois ou quatre ans contre 44 % des bacheliers généraux.

Le taux d'obtention relativement bas doit être mis en regard du taux de passage en deuxième année, le plus faible depuis cinq ans (44 %). En effet, les départs de la formation à l'issue de la première année ont atteint un niveau jamais égalé, à l'université comme à l'échelle nationale. Et ceci est probablement lié au contexte de la crise sanitaire, dont l'impact a été important sur les conditions d'études à l'université[3]. Or, les étudiants ayant quitté l'université en cours ou à l'issue de la première année ne sont logiquement pas susceptibles d'être diplômés d'une licence en trois ans dans l'établissement.

La réussite en trois ans est la plus élevée en lettres et arts et en sciences économiques et de gestion, disciplines dans lesquelles les taux de départ sont les plus faibles à l'issue de la première année. Au final, un entrant sur deux est diplômé sans retard. En STAPS, en sciences et en sciences humaines et sociales, la réussite en trois et quatre ans est relativement homogène. En revanche, en langues, les entrants valident moins souvent leur licence en trois ans et une année supplémentaire ne suffit pas à rattraper le retard sur les autres disciplines.

3 Belghith, F. et al. (2021). Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021. *OVE Infos n° 45.*

Source et méthodologie

Source :
Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

Champ :
Cohorte de bacheliers s'inscrivant en première année de licence l'année d'obtention de leur bac. Les étudiants « cumulatifs », c'est-à-dire inscrits parallèlement en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ont été retirés de l'analyse puisqu'ils ne suivent pas les cours à l'université.

Méthodologie :
Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année.
La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite dans un autre établissement.